

# HOTESSE DE L'AIR- STEWARD



Authorized  
Training Center

## ECOLE INTERNATIONALE LEJEUNE



Les Hôtesse de l'air / Stewards accueillent les passagers d'un avion et veillent à leur confort et à leur sécurité pendant le voyage. Véritables images de marque de leur compagnie d'aviation, ils informent et rassurent les passagers, leur transmettent les plateaux repas, leur servent les boissons et veillent au respect des consignes de sécurité, tout en restant constamment aimables et serviables.

### NOUS CONTACTER

ECOLE LEJEUNE  
Rue du 31 Décembre 8  
1207 GENEVE  
022 735 75 22  
[info@ecole-lejeune.ch](mailto:info@ecole-lejeune.ch)  
[www.ecole-lejeune.ch](http://www.ecole-lejeune.ch)

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée : de septembre à novembre ou de février à fin mai.
- Cours du soir les lundis et mercredi de 17h30 à 20h
- Classes de 10 à 15 élèves

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Etudes secondaires ou équivalentes,
- Savoir nager,
- Taille minimum pour les filles : 158 cm
- Bon niveau en anglais
- Pas de tatouages voyants

**Diplôme International IATA de Airline Cabin Crew**  
**Attestation de « Survival on water and cabin aircraft fire fighting »**

### CONTENU PEDAGOGIQUE

Livres, tests et examens en Anglais.  
Enseignement en Français et en Anglais  
Formation théorique et pratique  
Aviation industry, cabin crew profession and lifestyle, customer service, safety and emergency procedures, aviation security, medical training, dangerous goods, service procedures –

### A L'ISSUE DE LA FORMATION

Entrée sur le marché du travail dans les Compagnies aériennes privées, et internationales

### ECOLAGE

Droit d'inscription: 700 CHF payable à l'inscription Formation: \*  
3'600 CHF payable en un ou trois versements Ceci comprend les 70 heures de cours théoriques et pratiques, les livres IATA ainsi que le paiement des examens.  
Prix total formation: 4300 CHF

Supplément éventuel, pour les personnes ayant besoin d'un complément d'Anglais : 2 heures de cours le vendredi de 17h30 à 19h30, prix: 400 CHF pour la totalité des cours.

## INFORMATIONS GENERALES

### VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 2 septembre 2019
Vacances de Noël	du mercredi 18 décembre au dimanche 5 Janvier 2020
Vacances de février	du samedi 8 février au dimanche 16 février 2020
Vacances de Pâques	du samedi 4 avril au dimanche 19 avril 2020
Fin des cours	samedi 21 juin 2020

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

### ECOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.  
L'écolage est payable d'avance selon les échéances prévues dans le contrat.  
Les livres et frais d'examen officiels éventuels ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites  
En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

*Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :*

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 50.- par personne pour 2 personnes
- CHF 40.- pour 3 personnes.